

M

J'ai l'honneur de vous annoncer que, pour rendre plus facile la formation de la Société qui doit exploiter mes engins sous-marins, j'ai résolu de créer à la prochaine Exposition universelle de Paris, un grand aquarium où je ferai fonctionner tous mes appareils. C'est, selon moi, le vrai moyen d'arriver au but que je me suis proposé : fonder une Société générale de sauvetage sous-marin.

Il ne me reste plus maintenant qu'à faire appel aux personnes intelligentes et amies du progrès, pour recueillir autour de moi un groupe de promoteurs qui feraient les frais de construction de l'aquarium, dont le prix ne pourra dépasser la somme de 45 mille francs, divisible en 180 parties de 250 francs.

La Société qui ne manquera pas de se former à la suite de mes expériences, serait montée à un capital répondant à l'importance des opérations qu'elle voudrait entreprendre. Les actions pourraient être émises à 500 francs, et les promoteurs de l'aquarium auraient droit :

1° A la moitié des bénéfices que ledit aquarium pourra produire pendant le temps qu'il sera exposé à la curiosité publique.

2° De participer aux bénéfices de la Société, à raison d'une action de 500 francs pour chaque partie de 250 francs qu'ils auraient donnée.

Est-il besoin de vous dire, Monsieur, que, pour découvrir et perfectionner tous mes engins sous-marins, j'ai fait des sacrifices énormes qui m'obligent à me réserver par conséquent 50 p. 100

des bénéfiques nets, non-seulement dans la production de l'aquarium, mais aussi dans les recettes générales de la Société française qui se sera formée avec connaissance de cause.

Mes engins fonctionnent admirablement; ils ont déjà reçu l'approbation des sociétés savantes, et obtenu plusieurs récompenses. Il est donc certain qu'une aussi brillante exposition produira au delà de ce qui est nécessaire pour couvrir les frais d'installation; l'exploitation du fond de la mer, à des profondeurs que les scaphandres ne peuvent atteindre, fournira enfin une nouvelle source de bénéfices considérables.

Comptant sur votre adhésion et sur votre bienveillant appui, je vous prie Monsieur, d'agréer mes sentiments les plus distingués (1).

Paris, le 23 novembre 1876.

G.-B. TOSELLI.

(1) Les personnes qui désirent être promoteurs de l'aquarium peuvent écrire immédiatement à M. Toselli, ancien officier du génie, 213, rue Lafayette, à Paris, en lui indiquant le nombre de parties qu'ils entendent mettre à l'exécution de l'entreprise.

Aussitôt que M. Toselli aura recueilli les 180 adhésions, il réunira les promoteurs en assemblée générale, et il indiquera le nom du banquier chez lequel devront être faits les versements, ainsi qu'il suit :

50 francs du 1^{er} au 5 janvier prochain; 100 fr. du 1^{er} au 5 mars; et 100 fr. du 1^{er} au 5 mai.